DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LETTRE DE RELANCE

Art. L. 257-0 B du Livre des procédures fiscales

Vos démarches Votre centre des finances publiques

SIP CHAMPIGNY-SUR-MARNE

13 BD GABRIEL PERI

94507 CHAMPIGNY SUR MARNE CEDEX

Tél.: 01 45 16 61 61

Courriel : Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr Accueil du public : horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ».

Vos références

Numéro fiscal (C):

56 94 317 754 496

Référence du document :

19 94 0305236 90

Date d'établissement :

23/01/2020

94350 VILLIERS SUR MARNE

94507 CHAMPIGNY SUR MARNE CEDEX

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SIP CHAMPIGNY-SUR-MARNE

13 BD GABRIEL PERI

SCI REVELLAT-PERROQUETS 33 RUE DES PERROQUETS

Madame, Monsieur,

Je vous contacte concernant votre TAXE SUR LES LOGEMENTS VACANTS car vous n'avez pas payé dans les délais la totalité de la somme due.

Vous devez régler au plus vite le montant « Reste à payer » précisé ci-contre. Ce montant prend en compte la majoration de 10 % pour retard ou absence de paiement à la date limite de paiement (indiquée sur votre avis d'impôt). Si vous avez déjà payé ou si vous rencontrez des difficultés, je vous invite à me contacter rapidement.

Si vous ne payez pas le montant « Reste à payer » dans les 30 jours maximum qui suivent la notification de ce document, je poursuivrai la procédure afin d'obtenir le versement rapide de ce montant.

Vous disposez de ce même délai de 30 jours pour contester les majorations appliquées (article L. 80 D du livre des procédures fiscales)

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire

> Le comptable public CARDEAU PIERRE

Votre situation Situation arrêtée au (1): 16/01/2020 Montant de l'impôt 293,00 € Versements effectués dans les délais (2) Reste à payer à la date limite de 293,00 € paiement Majoration de 10% (3) 29,00 € Versements effectués hors délais Reste à payer

Vous pouvez payer en ligne sur impots.gouv.fr ou par smartphone ou tablette.

Réservé à l'administration :

94101/740/2019

ATTENTION : l'enveloppe retour est réservée au paiement par TIP ou par chèque bancaire. SI VOS COORDONNÉES BANCAIRES NE SONT PAS MENTIONNÉES SOUS LE CADRE SIGNATURE

OU EN CAS DE MODIFICATION, JOIGNEZ UN RIB.

Pour payer par smartphone ou tablette, flashez ce code avec l'application « Impots.gouv »



Voir explications à la rubrique « Modes de paiement »

Mandat de prétèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFP à envoyer des instructions à votre banque pour débiler votre comple, et votre banque à d'ébiler votre comple, et votre banque à d'ébiler votre comple, et votre banque à d'ébiler votre comple conformément aux instructions de la DGFIP. Vous benéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions d'écrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prétèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenit auprès de votre banque.

Vic présent document a valeur de mandat de prétèvement SEPA ponctuel Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE ET LIEU

SIGNATURE

SCI REVELLAT-PERROQUETS 33 RUE DES PERROQUETS 94350 VILLIERS SUR MARNE

CNP020019062356



322,00 €

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : FR46ZZZ0050021994030523690TIP DGFIP ICS: FR46ZZZ005002 LETTRE DE RELANCE

19 94 0305236 90 C 740 2019 94101 15/12/2019 Montant: 322,00 €

CENTRE D'ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES 94974 CRETEIL CEDEX 9

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

199403052366 SCI

REVELLAT